Accusé de réception en préfecture 077-217703792-20230210-DEL-2023-18-DE Date de télétransmission : 23/02/2023 Date de réception préfecture : 23/02/2023

# REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 21770379200176

# COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT COMMUNE DE PROVINS VILLE DE PROVINS

POSTE COMPTABLE DE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE PROVINS

#### SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

# **Budget primitif**

**BUDGET: BUDGET ASSAINISSEMENT (2)** 

#### **ANNEE 2023**

<sup>(1)</sup> Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

<sup>(2)</sup> Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# **Sommaire**

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10
III - Vote du budget	
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	13
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	16
IV - Annexes	10
A - Eléments du bilan	
A - Elements du bhan  A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	17
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	21
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	22
A1.5 - Etat de la dette - Typologie de la repartition de l'encours  A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Detail des operations de couverture	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	23
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	•
	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	26
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes  A5.1.1. Etat de ventilation des décorages et recettes des comises d'age et d'agesinissement. Empleitation (1)	
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet Sans Objet
B - Engagements hors bilan	Sans Objet
	Sans Object
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
	Sans Objet Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	Sans Objet
	G 01:
C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet
D - Arrêté et signatures	
D - Arrêté et signatures	27

D - Arrêté et signatures

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour

leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté (5) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
  - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
  - budgétaires (délibération n° ....... du ......).
- (4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
  - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
  - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
  - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE			A1		
	EXPLOITATION				
_		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LASECTION D'EXPLOITATION		
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 515 602,20	371 000,00		

	+	+	+
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
O R T S	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 144 602,20

TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	1 515 602,20	1 515 602,20

#### **INVESTISSEMENT**

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LASECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	2 447 149,19	2 268 333,33

	+	+	+
R E	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	341 787,72	10 140,00
O R T S	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 510 463,58

	<u>-</u>	<u>-</u>
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	2 788 936,91	2 788 936,91

#### TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	4 304 539,11	4 304 539,11
---------------------	--------------	--------------

<sup>(1)</sup> Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

<sup>(2)</sup> A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

 $<sup>(3) \</sup> Total \ de \ la \ section \ d'exploitation = RAR + résultat \ report\'e + cr\'edits \ d'exploitation \ vot\'es.$ 

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

#### **DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	76 000,00	0,00	70 602,20	70 602,20	70 602,20
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Т	otal des dépenses de gestion des services	76 000,00	0,00	120 602,20	120 602,20	120 602,20
66	Charges financières	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
То	tal des dépenses réelles d'exploitation	76 000,00	0,00	130 602,20	130 602,20	130 602,20
023	Virement à la section d'investissement (6)	1 125 115,26		1 045 000,00	1 045 000,00	1 045 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	375 000,00		340 000,00	340 000,00	340 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
То	tal des dépenses d'ordre d'exploitation	1 500 115,26		1 385 000,00	1 385 000,00	1 385 000,00
	TOTAL	1 576 115,26	0,00	1 515 602,20	1 515 602,20	1 515 602,20

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 515 602,20

# RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	110 000,00	0,00	115 000,00	115 000,00	115 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	70 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
75	Autres produits de gestion courante	21 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
-	Total des recettes de gestion des services	201 000,00	0,00	210 000,00	210 000,00	210 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
T	otal des recettes réelles d'exploitation	201 000,00	0,00	210 000,00	210 000,00	210 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	161 000,00		161 000,00	161 000,00	161 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
To	Total des recettes d'ordre d'exploitation			161 000,00	161 000,00	161 000,00
	TOTAL	362 000,00	0,00	371 000,00	371 000,00	371 000,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 144 602,20
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 515 602,20

## Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	1 224 000,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.
----------------------------------------------------------------------------------------	--------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	А3

#### **DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	532 051,80	53 272,80	157 000,00	157 000,00	210 272,80
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	74 549,19	74 549,19	74 549,19
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 167 000,00	288 514,92	2 050 000,00	2 050 000,00	2 338 514,92
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 699 051,80	341 787,72	2 281 549,19	2 281 549,19	2 623 336,91
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 000,00	0,00	4 600,00	4 600,00	4 600,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	5 000,00	0,00	4 600,00	4 600,00	4 600,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	l des dépenses réelles d'investissement	1 704 051,80	341 787,72	2 286 149,19	2 286 149,19	2 627 936,91
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	161 000,00		161 000,00	161 000,00	161 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	257 500,00		0,00	0,00	0,00
Total	Total des dépenses d'ordre d'investissement			161 000,00	161 000,00	161 000,00
	TOTAL	2 122 551,80	341 787,72	2 447 149,19	2 447 149,19	2 788 936,91

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 788 936,91

## **RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget	Restes à réaliser	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
•		précédent (1)	N-1 (2)	nouvelles	( )	(= RAR + vote)
13	Subventions	0,00	10 140,00	453 333,33	453 333,33	463 473,33
16	d'investissement Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Т	otal des recettes	0,00	10 140,00	853 333,33	853 333,33	863 473,33
	d'équipement					
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	257 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes financières	257 500,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
45	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	des recettes réelles investissement	257 500,00	10 140,00	883 333,33	883 333,33	893 473,33
021	Virement de la section d'exploitation (4)	1 125 115,26		1 045 000,00	1 045 000,00	1 045 000,00

040	Opérat° ordre transfert	375 000,00		340 000,00	340 000,00	340 000,00
	entre sections (4)					
041	Opérations	257 500,00		0,00	0,00	0,00
	patrimoniales (4)					
Total	des recettes d'ordre	1 757 615,26		1 385 000,00	1 385 000,00	1 385 000,00
a	l'investissement					
	TOTAL	2 015 115,26	10 140,00	2 268 333,33	2 268 333,33	2 278 473,33

	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	510 463,58
	=

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	1 224 000,00
	i

- (1) cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- $\hbox{(3) Le vote de l'organe d\'elib\'erant porte uniquement sur les propositions nouvelles}.$
- (4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
- (5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
- (7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	70 602,20		70 602,20
012	Charges de personnel, frais assimilés	50 000,00		50 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66 67 68	Charges financières Charges exceptionnelles Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	10 000,00 0,00 0,00	0,00 0,00 340 000,00	10 000,00 0,00 340 000,00
69 71	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)  Production stockée (ou déstockage) (3)	0,00	0,00	0,00 0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		1 045 000,00	1 045 000,00
	Dépenses d'exploitation – Total	130 602,20	1 385 000,00	1 515 602,20

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 515 602,20

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	161 000,00	161 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	4 600,00	0,00	4 600,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	210 272,80	0,00	210 272,80
21	Immobilisations corporelles (6)	74 549,19	0,00	74 549,19
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	2 338 514,92	0,00	2 338 514,92
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	2 627 936,91	161 000,00	2 788 936,91

	т
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 788 936,91

<sup>(1)</sup> Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

<sup>(2)</sup> Voir liste des opérations d'ordre.

<sup>(3)</sup> Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

<sup>(4)</sup> Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

<sup>(5)</sup> Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(6)</sup> Hors chapitres « opérations d'équipement ».

<sup>(7)</sup> Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	115 000,00		115 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	70 000,00		70 000,00
75	Autres produits de gestion courante	25 000,00		25 000,00
76 77 78 <i>7</i> 9	Produits financiers Produits exceptionnels Reprise amort., dépreciat° et provisions Transferts de charges	0,00 0,00 0,00	0,00 161 000,00 0,00 0,00	0,00 161 000,00 0,00 0,00
	Recettes d'exploitation – Total	210 000,00	161 000,00	371 000,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 1 144 602,20

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 1 515 602,20

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	30 000,00	0,00	30 000,00
13	Subventions d'investissement	463 473,33	0,00	463 473,33
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	400 000,00	0,00	400 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22 23	Immobilisations reçues en affectation Immobilisations en cours	0,00	0,00 0.00	0,00
23 26	Participations et créances rattachées	0,00 0,00	0,00	0,00 0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0.00	0,00
28	Amortissement des immobilisations	5,50	340 000,00	340 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		1 045 000,00	1 045 000,00
	Recettes d'investissement – Total	893 473,33	1 385 000,00	2 278 473,33

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.



Chap /	Libellé (1)	Pour mémoire	Propositions	Vote (4)
art (1)		budget précédent (2)	nouvelles (3)	
011	Charges à caractère général (5) (6)	76 000,00	70 602,20	70 602,20
61523	Entretien, réparations réseaux	50 000,00	50 000,00	50 000,00
617	Etudes et recherches	6 000,00	20 000,00	20 000,00
618	Divers	20 000,00	602,20	602,20
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	50 000,00	50 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	0,00	50 000,00	50 000,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL =	= DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)	76 000,00	120 602,20	120 602,20
66	Charges financières (b) (8)	0,00	10 000,00	10 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	10 000,00	10 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
1	OTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f	76 000,00	130 602,20	130 602,20
023	Virement à la section d'investissement	1 125 115,26	1 045 000,00	1 045 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	375 000,00	340 000,00	340 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	375 000,00	340 000,00	340 000,00
TOTAL DE	S PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 500 115,26	1 385 000,00	1 385 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
7	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	1 500 115,26	1 385 000,00	1 385 000,00
	DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE otal des opérations réelles et d'ordre)	1 576 115,26	1 515 602,20	1 515 602,20

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 515 602,20

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)				
Montant des ICNE de l'exercice	0,00			
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00			
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00			

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
- (8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	110 000,00	115 000,00	115 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	110 000,00	115 000,00	115 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	70 000,00	70 000,00	70 000,00
741	Primes d'épuration	70 000,00	70 000,00	70 000,00
75	Autres produits de gestion courante	21 000,00	25 000,00	25 000,00
7588	Autres	21 000,00	25 000,00	25 000,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75	201 000,00	210 000,00	210 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d	201 000,00	210 000,00	210 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	161 000.00	161 000.00	161 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	161 000,00	161 000,00	161 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0.00	0.00	0,00
040	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	161 000,00	161 000,00	161 000,00
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	362 000,00	371 000,00	371 000,00

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 144 602,20
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 515 602,20

Détail du	calcul des	ICNE au	J compte	7622

Dotail du baibal dob lotte de	
Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (7)Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre,  $RE\ 042 = DI\ 040$ ,  $RE\ 043 = DE\ 043$ .
- (9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	532 051,80	157 000,00	157 000,00
2031	Frais d'études	530 051,80	155 000,00	155 000,00
2033	Frais d'insertion	2 000,00	2 000,00	2 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	74 549,19	74 549,19
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	74 549,19	74 549,19
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 167 000,00	2 050 000,00	2 050 000,00
2313	Constructions	1 000 000,00	900 000,00	900 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	167 000,00	1 150 000,00	1 150 000,00
	Total des dépenses d'équipement	1 699 051,80	2 281 549,19	2 281 549,19
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 000,00	4 600,00	4 600,00
1641	Emprunts en euros	5 000,00	4 600,00	4 600,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	5 000,00	4 600,00	4 600,00
Tota	l des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	1 704 051,80	2 286 149,19	2 286 149,19
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	161 000,00	161 000,00	161 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	161 000,00	161 000,00	161 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	77 000,00	77 000,00	77 000,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	27 700,00	27 700,00	27 700,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	56 000,00	56 000,00	56 000,00
13918	Autres subventions d'équipement	300,00	300,00	300,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	257 500,00	0,00	0,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	257 500,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	418 500,00	161 000,00	161 000,00
	S DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	2 122 551,80	2 447 149,19	2 447 149,19

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	341 787,72
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 788 936,91

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(2)</sup> Cf. Modalités de vote I.

<sup>(3)</sup> Hors restes à réaliser.

<sup>(4)</sup> Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

<sup>(6)</sup> Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

<sup>(7)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

<sup>(8)</sup> Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(9)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

<sup>(10)</sup> Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	453 333,33	453 333,33
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	453 333,33	453 333,33
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	400 000,00	400 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	400 000,00	400 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	853 333,33	853 333,33
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	30 000,00	30 000,00
10222	FCTVA	0,00	30 000,00	30 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	257 500,00	0,00	0,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	257 500,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	257 500,00	30 000,00	30 000,00
Tota	al des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	257 500,00	883 333,33	883 333,33
021	Virement de la section d'exploitation	1 125 115,26	1 045 000,00	1 045 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	375 000,00	340 000,00	340 000,00
28131	Bâtiments	185 000,00	172 000,00	172 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	190 000,00	30 000,00	30 000,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	0,00	138 000,00	138 000,00
TOTAL DES PRE	LEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	1 500 115,26	1 385 000,00	1 385 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	257 500,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	50 000,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	7 500,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	200 000,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	1 757 615,26	1 385 000,00	1 385 000,00
TOTAL DES	S RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	2 015 115,26	2 268 333,33	2 268 333,33
	(= Total des recettes réelles et d'ordre)			

	·
RESTES A REALISER N-1 (9)	10 140,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9	510 463,58
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 788 936,91

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

<sup>(2)</sup> Cf. Modalités de vote I.

<sup>(3)</sup> Hors restes à réaliser.

<sup>(4)</sup> Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<sup>(5)</sup> Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

<sup>(6)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R1 040 = DE 042.

<sup>(7)</sup> Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(8)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, D*I 041 = RI 041*.

<sup>(9)</sup> Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET						
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3					

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

#### A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
<b>Nature</b> (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)		Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					67 962,00									
1641 Emprunts en euros (total)					67 962,00									
178/1005850	AGENCE BASSIN SEINE NORMANDIE	20/05/2008	24/09/2008	24/09/2009	28 591,00	F		0,000	0,000	EUR	Α	Р	N	A-1
180/1012948	AGENCE BASSIN SEINE NORMANDIE	02/09/2008	04/09/2009	31/08/2010	25 852,00	F		0,000	0,000	EUR	Α	Р	N	A-1
199/1030458	AGENCE BASSIN SEINE NORMANDIE	21/11/2011	23/04/2012	22/04/2013	13 189,00	F		0,000	0,000	EUR	Α	Р	N	A-1
300/10058501	AGENCE BASSIN SEINE NORMANDIE	20/05/2008	13/12/2012	14/12/2013	330,00	F		0,000	0,000	EUR	Α	Р	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option					0,00									
de tirage sur ligne de trésorerie (total)														
165 Dépôts et cautionnements reçus					0,00									
(Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									

	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor-	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					67 962,00									

<sup>(1)</sup> Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

<sup>(2)</sup> Nominal : montant emprunté à l'origine.

<sup>(3)</sup> Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

<sup>(4)</sup> Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

<sup>(5)</sup> Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

<sup>(6)</sup> Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

<sup>(7)</sup> Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

<sup>(8)</sup> Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

## A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

				ONT ARTICI			s et dettes au 01/01					
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
<b>Nature</b> (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		9 859,25					4 530,80	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		9 859,25					4 530,80	0,00	0,00	0,00
178/1005850	N	0,00	A-1	1 906,06	0,73	F		0,000	1 906,06	0,00	0,00	0,00
180/1012948	N	0,00	A-1	3 446,89	1,66	F		0,000	1 723,47	0,00	0,00	0,00
199/1030458	N	0,00	A-1	4 396,30	4,30	F		0,000	879,27	0,00	0,00	0,00
300/10058501	N	0,00	A-1	110,00	4,95	F		0,000	22,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		9 859,25					4 530,80	0,00	0,00	0,00

<sup>(9)</sup> S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

<sup>(10)</sup> Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

<sup>(11)</sup> Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

	,	/\\ 110   I\L	7 (17 11 11 10 17											
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

<sup>(2)</sup> Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

<sup>(3)</sup> En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

<sup>(4)</sup> Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

<sup>(5)</sup> Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

<sup>(6)</sup> Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

<sup>(7)</sup> Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

<sup>(8)</sup> Montant, index ou formule

<sup>(9)</sup> Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

<sup>(10)</sup> Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

<sup>(11)</sup> Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A1.4 - ITPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)							
Indices sous-jacents Structure		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
					euro		
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	4	0	0	0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
unique). Taux variable simple plafonné ( <i>cap</i> ) ou encadré ( <i>tunnel</i> )	Montant en euros	9 859,25	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplier to an incoming the state of t	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits						0
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

<sup>(1)</sup> Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

## A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur	
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du	
CGCT): €	

Procédure	Catégories de biens amortis	Durée	
d'amortissement		(en années)	
(linéaire, dégressif,			
variable)			
L	Assainissement - Réhabilitation des réseaux AVANT LE 01/01/2002	60	27/03/1993
L	Assainissement - Nouveau réseau d'assainissement AVANT LE	60	27/03/1993
	01/01/2002		
L	Assainissement - Station d'épuration y compris traitement des boues AVANT LE 01/01/2002	30	27/03/1993
L	Assainissement - équipement, électro-mécanique AVANT LE 01/01/2002	60	27/03/1993
L	"Eau potable,ouvrages de génie civil dont Captage AVANT LE 01/01/2002"	40	27/03/1993
L	Eau potable, Transfert et traitement hors électro-mécanique AVANT LE 01/01/2002	40	27/03/1993
L	Eau potable, Electro-mécanique AVANT LE 01/01/2002	15	27/03/1993
L	Eau potable, Bâtiment AVANT LE 01/01/2002 - durée mini	30	27/03/1993
L	Eau potable, Bâtiment AVANT LE 01/01/2002 - durée maxi	100	27/03/1993
L	"Assainissement et Eau potable : Organes de régulation AVANT LE	8	27/03/1993
L	01/01/2002"  Assainissement et Eau potable : Bâtiments durables AVANT LE  01/01/2002 - durée mini	30	27/03/1993
L	Assainissement et Eau potable : Bâtiments durables AVANT LE 01/01/2002 - durée maxi	100	27/03/1993
L	Assainissement et Eau potable : Bâtiments légers, abris AVANT LE 01/01/2002	15	27/03/1993
L	Assainissement et Eau potable : Agencements/ aménagements bâtiments AVANT LE 01/01/2002	20	27/03/1993
L	Assainissement - Réhabilitation des réseaux APRES LE 01/01/2002	25	13/12/2002
L	Assainissement - Nouveau réseau d'assainissement APRES LE 01/01/2002	50	13/12/2002
L	Assainissement - Station d'épuration y compris traitement des boues APRES LE 01/01/2002	30	13/12/2002
L	Assainissement - équipement, électro-mécanique APRES LE 01/01/2002	30	13/12/2002
L	"Eau potable,ouvrages de génie civil dont Captage APRES LE 01/01/2002"	15	13/12/2002
L	Eau potable, Transfert et traitement hors électro-mécanique APRES LE 01/01/2002	30	13/12/2002
L	Eau potable, Electro-mécanique APRES LE 01/01/2002	10	13/12/2002
L	Eau potable, Bâtiment APRES LE 01/01/2002	60	13/12/2002
L	"Assainissement/Eau potable : Organes de régulation APRES LE 01/01/2002"	8	13/12/2002
L	Assainissement/Eau potable : Bâtiments durables APRES LE 01/01/2002	60	13/12/2002
L	Assainissement/Eau potable : Bâtiments légers, abris APRES LE 01/01/2002 - durée mini	5	13/12/2002
L	Assainissement/Eau potable : Bâtiments légers, abris APRES LE 01/01/2002 - durée maxi	10	13/12/2002
L	Assainissement/Eau potable : Agencements/aménagements bâtiments APRES LE 01/01/2002 - durée mini	12	13/12/2002
L	Assainissement/Eau potable : Agencements/aménagements /bâtiments APRES LE 01/01/2002 - durée maxi	15	13/12/2002

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

#### DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	SES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES ES =A + B	165 600,00	I 165 600,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		4 600,00	4 600,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	4 600,00	4 600,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépense	es et transferts à déduire des ressources propres (B)	161 000,00	161 000,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	161 000,00	161 000,00
020	Dépenses imprévues	0.00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	165 600,00	341 787,72	0,00	507 387,72

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

<sup>(2)</sup> Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

<sup>(3)</sup> Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

<sup>(4)</sup> Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

#### **RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTE	ES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	1 415 000,00	III 1 415 000,00
Ressourc	ces propres externes de l'année (a)	30 000,00	30 000,00
10222	FCTVA	30 000,00	30 000,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 385 000,00	1 385 000,00
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
28131	Bâtiments	172 000,00	172 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	30 000,00	30 000,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	138 000,00	138 000,00
29	Dépréciation des immobilisations		
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	1 045 000,00	1 045 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 415 000,00	10 140,00	510 463,58	0,00	1 935 603,58

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	507 387,72
Ressources propres disponibles	IV	1 935 603,58
Solde	V = IV - II (6)	1 428 215,86

<sup>(1)</sup> Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

<sup>(2)</sup> Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

<sup>(3)</sup> Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(4)</sup> Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

<sup>(5)</sup> Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

<sup>(6)</sup> Indiquer le signe algébrique.

Acqueá do ráception en práfecturo	
07.2 1108 12.2 22.20210-DEL-2023-18-DE	IV
ARRETE PET SIGNATURES 3/02/2023	D

Nombre de membres en exercice : 33 Nombre de membres présents : 32 Nombre de suffrages exprimés : 32

VOTES:
Pour: 32
Contre: 0
Abstentions: 0

Date de convocation : 03/02/2023

Présenté par (1) le maire, A provins le 10/02/2023 (1) le maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire A provins, le 10/02/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) le maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

<sup>(1)</sup> Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

<sup>(2)</sup> L'assemblée délibérante étant : l'assemblée délibérante.

<sup>(3)</sup> L'ajout des signataires est désormais facultatif.